

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE FINANCE CONSULTING » en abrégé « IFC »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY DEUX  
PLATEAUX PRECISEMENT CARREFOUR G10 JUSTE APRES  
LE MAGASIN SOCOCE, Lot 662, Ilot 69

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 12/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE FINANCE CONSULTING »

en abrégé « IFC »

Objet : - Gestion comptable et administrative ;  
- Audit et contrôle interne ;  
- Fiscalité ;  
- Conseils ;  
- Formation,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.  
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.  
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.  
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée  
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY DEUX

PLATEAUX PRECISEMENT CARREFOUR G10 JUSTE APRES  
LE MAGASIN SOCOCE, Lot 662, Ilot 69

Dirigeant(s) M YAO MENZAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05342 du 02/06/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36380/GTCA/RC/2021 du 02/06/2023

